

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-0301 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

CSTB

N° SIREN : 775688229

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

BATIMENT ET GENIE CIVIL /

ELEMENTS DE CONSTRUCTION - BETON, CIMENT, MORTIER, COULIS ET CONSTITUANTS (ADDITIONS, ADJUVANTS, PRODUITS SPECIAUX, PRODUITS DE CURE) –
ELEMENTS DE CONSTRUCTION - COMPOSANTS DE MAÇONNERIE ET ELEMENTS PREFABRIQUES –
ELEMENTS DE CONSTRUCTION - ELEMENTS DE TOITURE –
ELEMENTS DE FIXATIONS MECANIKES ET CHIMIQUES ET PRODUITS POUR JOINTS - CHEVILLES DE FIXATION –
ELEMENTS DE FIXATIONS MECANIKES ET CHIMIQUES ET PRODUITS POUR JOINTS - MORTIERS A BASE DE LIANT MINERAL OU ORGANIQUE –
PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU –

DECISION N°768/2008/CE**BUILDING AND CIVIL ENGINEERING /**

CONSTRUCTION COMPONENTS - CONCRETE, CEMENT, MORTAR, GROUT AND COMPONENTS (ADDITIONS, ADMIXTURES, SPECIAL PRODUCTS) –
CONSTRUCTION COMPONENTS - MASONRY UNITS AND PREFABRICATED KITS –
CONSTRUCTION COMPONENTS - ROOF COMPONENTS –
MECHANICAL AND CHEMICAL FASTENERS AND JOINTING PRODUCTS - POST-INSTALLED FASTENERS –
MECHANICAL AND CHEMICAL FASTENERS AND JOINTING PRODUCTS - MORTARS WITH MINERAL OR ORGANIC BINDERS –
CONSTRUCTION PRODUCTS SUBJECT TO FIRE TESTING –

DECISION No 768/2008/ECréalisées par / *performed by :***CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT (CSTB) - Direction, Sécurité, Structures, Feu (DSSF)****84, avenue Jean Jaurès****B.P. 2 - Champs sur Marne****77447 MARNE LA VALLEE CEDEX 2**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated January 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/10/2018**

Date de fin de validité / *expiry date* : **30/09/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
The Pole Manager,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0301 Rév 4.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0301 [Rév 4](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-0301 rév. 5

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT (CSTB) - Direction, Sécurité, Structures, Feu (DSSF)

84, avenue Jean Jaurès

B.P. 2 - Champs sur Marne

77447 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Contact : Mme Isabelle DROUILLOT

Tél : 01.64.68.88.67

E-mail : isabelle.drouillot@cstb.fr

Dans ses unités techniques :

- **ETUDES ET ESSAIS REACTION AU FEU (RA)**
- **MECANIQUE ET RESISTANCE AU FEU (MRF)**

Elle porte sur : voir pages suivantes

(1) RPC : Essais permettant la notification sur une spécification technique harmonisée dans le cadre du système d'évaluation et de vérification de la constance des performances de produits de construction (système 3 défini dans le règlement délégué (UE) n°568/2014 modifiant l'annexe V du règlement (UE) n°305/2011 (RPC)).

Seules les méthodes d'essais identifiées dans les tableaux en pages suivantes sont couvertes par l'accréditation. Les spécifications techniques harmonisées appelant certains de ces essais sont indiquées en dernière colonne et sont citées à titre indicatif dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011 (RPC) relatif à la mise sur le marché des produits de construction.

Note : La présente portée d'accréditation exprime la reconnaissance de compétence de l'organisme vis-à-vis des exigences applicables aux organismes notifiés mais n'acte pas la notification effective de l'organisme qui reste de la responsabilité exclusive de l'autorité notifiante.

UNITE TECHNIQUE N°1 : MECANIQUE ET RESISTANCE AU FEU (MRF)

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - BETON, CIMENT, MORTIER, COULIS ET CONSTITUANTS (ADDITIONS, ADJUVANTS, PRODUITS SPECIAUX, PRODUITS DE CURE) Essais physiques et mécaniques <i>(ex domaine 3 : Essais sur le béton hydraulique et ses constituants)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Béton durci	Résistance à la compression	Eprouvette ou carotte mise sous charge croissante jusqu'à rupture (MPa)	NF EN 12390-3
Béton durci	Résistance à la compression	Eprouvette ou carotte mise sous charge croissante jusqu'à rupture (MPa)	ASTM C 39
Béton durci	Résistance à la flexion	Eprouvette prismatique mise sous charge croissante jusqu'à rupture (flexion en "3 ou 4 points") (MPa)	NF EN 12390-5
Béton de fibres durci	Résistance à la traction par flexion (résistance à la rupture et résistance résiduelle)	Eprouvette prismatique de béton de fibres métalliques mise sous charge croissante jusqu'à rupture (flexion en "3 ou 4 points") (MPa)	NF EN 14 651
Béton durci	Résistance en traction par fendage	Eprouvette soumise à une charge croissante sur une génératrice jusqu'à rupture (MPa)	NF EN 12390-6
Béton frais	Affaissement	Mesure de l'affaissement d'un cône de béton frais sous son poids propre (mm)	NF EN 12350-2
Béton frais	Affaissement	Mesure de l'affaissement d'un cône sous son poids propre (mm)	ASTM C 143

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

Portée générale :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - COMPOSANTS DE MAÇONNERIE ET ELEMENTS PREFABRIQUES			
Essais mécaniques			
<i>(ex domaines 10 : Essais de résistance mécanique des éléments de construction)</i>			
Référence portée générale	Objet	Nature de l'essai	Principe de la méthode
1	Eléments de maçonnerie et éléments préfabriqués	Résistance à la compression	Corps d'épreuve soumis à une charge de compression croissante jusqu'à rupture
2		Résistance en flexion Déformation sous charge	Corps d'épreuve soumis à une charge de flexion croissante jusqu'à rupture (flexion 3 points)
3		Dureté superficielle	Mesure de l'empreinte d'une bille d'acier tombant sur la plaque de parement d'une hauteur donnée
4		Résistance en flexion	Corps d'épreuve soumis à une charge statique en flexion

Portée détaillée : La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - COMPOSANTS DE MAÇONNERIE ET ELEMENTS PREFABRIQUES			
Essais physiques			
<i>(ex domaines 32 : Essais physico-chimiques des éléments de construction pour maçonnerie et couverture)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Plaques de parement	Masse surfacique ou volumique	Mesure de la masse et des dimensions des éprouvettes	Essais relatifs aux référentiels de certification NF 081 et NF EN 520

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - ELEMENTS DE TOITURE					
Essais mécaniques					
<i>(ex domaine HP BAT-4)</i>					
# DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC (1)	Spécification technique harmonisée
Crochets de sécurité pour couverture	Charge statique	Essai de traction	NF EN 517	X	EN 517

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

Portée générale :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE FIXATIONS MECANQUES ET CHIMIQUES ET PRODUITS POUR JOINTS - CHEVILLES DE FIXATION			
Essais mécaniques			
(ex domaines 39-2 : Essais des chevilles)			
Référence de la portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
1	<p><u>Chevilles de fixation</u> :</p> <p>Chevilles à expansion mécanique et chevilles à scellement <i>Mechanical expansion anchors and adhesive anchors</i></p> <p>Chevilles à scellement <i>Adhesive anchors</i></p> <p>Chevilles plastiques / <i>Plastic anchors (ETICS)</i> ETICS : Systèmes Composites d'Isolation Thermique Extérieure / External Thermal Insulation Composite System</p> <p>Chevilles à scellement (chevilles métalliques à injection pour utilisation en maçonnerie) <i>Adhesive anchors (Metal injection anchors for use in masonry)</i></p> <p>Mechanical Anchors <i>Adhesive Anchors</i></p>	Essai de traction <i>Tension test</i>	Application d'un effort de traction croissant jusqu'à rupture <i>Application of a tensile stress growing until break</i>
2		Essai de cisaillement <i>Shear test</i>	Application d'un effort de cisaillement croissant jusqu'à rupture <i>Application of a shear stress growing until break</i>
3		Essai de traction / cisaillement combinés <i>Combined tension and shear test</i>	Application combinée d'un effort de traction et d'un effort de cisaillement croissants jusqu'à rupture <i>Combined application of a tensile stress and a shear stress growing until break</i>
4		Essai de couple <i>Torque</i>	Application d'un couple sur la tête de la cheville jusqu'à rupture <i>Application of a torque on the head of the anchor until break</i>
5		Essai de mise en œuvre	Détermination des contraintes liées à l'installation des chevilles (mesure de la profondeur du trou, de la température, ...)

Portée détaillée : La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE FIXATIONS MECANIKES ET CHIMIQUES ET PRODUITS POUR JOINTS - MORTIERS A BASE DE LIANT MINERAL OU ORGANIQUE				
Analyses physico-chimiques, essais physiques et mécaniques				
<i>(ex domaine 124-3 : Essais des adhésifs, produits pour joints et mortiers utilisés dans le bâtiment – mortier a base de liant minéral ou organique)</i>				
Nature de l'essai	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Détermination de la masse volumique apparente	Mortiers-colles poudre	Masse volumique (g/l)	Pesée d'un volume connu de poudre	Référentiel de certification QB11 – Mortiers et produits connexes Annexe technique 4 §4.1.2.
Détermination de la masse volumique apparente	Mortiers-colles pâte	Masse (g)	Pesée d'un volume connu de pâte	Référentiel de certification QB11 – Mortiers et produits connexes Annexe technique 4 §4.2.2. NF EN 1015-6
Détermination de la résistance en traction directe	Mortiers-colles produit durci	Charge à rupture (N)	Eprouvette mise sous charge croissante jusqu'à rupture par traction perpendiculaire (MPa)	NF EN 1015-12 Référentiel de certification QB11 – Mortiers et produits connexes Annexe technique 4 §4.4.1. et 4.4.2.
Détermination de la masse volumique apparente		Masse (g)	Pesée d'une éprouvette de volume connu	NF EN 1015-10
Détermination de la résistance en traction par flexion		Charge à rupture (N)	Eprouvette mise sous charge croissante jusqu'à rupture (MPa) flexion 3 points	NF EN 1015-11
Détermination de la résistance en compression		Charge à rupture (N)	Eprouvette mise sous charge croissante jusqu'à rupture (MPa)	NF EN 1015-11

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU			
Essais de résistance au feu			
<i>(ex domaine 77-4 : Essais de comportement au feu – Essai de résistance au feu)</i>			
Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Propriétés mesurées
Cloisons	Évaluer l'aptitude de la cloison à empêcher le feu et la fumée de se propager d'un compartiment résistant au feu à un autre	NF EN 1364-1 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Rayonnement
Plafonds possédant par eux-mêmes une résistance au feu	Évaluer l'aptitude de l'élément à empêcher le feu de se propager d'un compartiment résistant au feu à un autre et à être stable au feu	NF EN 1364-2 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Forces Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres)
Éléments porteurs. Murs	Évaluer l'aptitude de l'élément à être stable au feu et à empêcher le feu de se propager d'un compartiment résistant au feu à un autre	NF EN 1365-1 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Vitesse d'affaissement Forces Rayonnement Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres)
Planchers et toiture	Évaluer l'aptitude de l'élément à être stable au feu et à empêcher le feu de se propager d'un compartiment résistant au feu à un autre	NF EN 1365-2 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Forces Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres) Vitesse affaissement
Poutres	Évaluer l'aptitude à rester stable au feu	NF EN 1365-3 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Forces Vitesse affaissement

BATIMENT ET GENIE CIVIL - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU**Essais de résistance au feu***(ex domaine 77-4 : Essais de comportement au feu – Essai de résistance au feu)*

Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Propriétés mesurées
Poteaux	Évaluer l'aptitude à rester stable au feu	NF EN 1365-4 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Forces Vitesse affaissement
Éléments de structure/ouvrage d'art	Évaluer la résistance au feu d'une structure ou d'un ouvrage d'art suivant une sollicitation thermique Hydrocarbure Majorée	Guide CETU (Comportement au feu des tunnels routiers) + complément au guide	Pression Températures Déformations Forces Masse volumique Épaisseur
Conduits de ventilation	Détermination de l'aptitude d'un conduit soumis à un feu extérieur au conduit à limiter la propagation d'un compartiment à un autre	NF EN 1366-1 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression différentielle Températures Débit de fuite Analyse de gaz (CO2)
Clapets, bouches	Évaluer l'aptitude du clapet à empêcher le feu et la fumée de se propager d'un compartiment résistant au feu à un autre par les conduits	NF EN 1366-2 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression différentielle Débit de fuite Températures Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres) Flamme pilote
Calfeutrements de pénétrations	Capacité d'un calfeutrement à maintenir la résistance au feu de la paroi traversée	EN 1366-3 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Températures Pression Surfaces Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres)
Calfeutrement de joints linéaires	Évaluer l'aptitude de l'élément à empêcher le feu de se propager d'un compartiment résistant au feu à un autre	NF EN 1366-4 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres)

BATIMENT ET GENIE CIVIL - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU**Essais de résistance au feu***(ex domaine 77-4 : Essais de comportement au feu – Essai de résistance au feu)*

Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Propriétés mesurées
Gaines techniques pour installations	Évaluer l'aptitude à protéger les conduites de fluides ou d'énergies	NF EN 1366-5 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres)
Fermetures de passage de convoyeurs	Évaluer l'aptitude de l'élément à empêcher le feu de se propager d'un compartiment résistant au feu à un autre	NF EN 1366-7 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres)
Conduits d'extraction de fumées	Détermination de l'aptitude d'un conduit soumis à un feu intérieur à limiter la propagation d'un compartiment à un autre	NF EN 1366-8 Arrêté du 22/03/2004 modifié Article 7	Pression différentielle Températures Débit de fuite Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres) Flamme pilote Analyse gaz (O ₂)
Conduits de désenfumage mono compartiment	Détermination de l'aptitude d'un conduit soumis à un feu intérieur au conduit à limiter la propagation d'un compartiment à un autre	NF EN 1366-9 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression différentielle Températures Débit de fuite Étanchéité au feu (inflammation coton, calibres) Flamme pilote Analyse gaz (O ₂)
Volets de désenfumage ou de transfert	Évaluer l'aptitude du volet à empêcher le feu et la fumée de se propager par le conduit de désenfumage au travers du volet	NF EN 1366-10 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Pare flammes (inflammation coton, flamme pilote)
Dispositifs de calfeutrements de traversées de câbles et de conduits	Évaluer l'aptitude du dispositif de calfeutrement à empêcher le feu et la fumée de se propager	Spécification EDF 12/92 HN 18-S-01 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Températures Pare-flammes (inflammation coton, flamme pilote) Étanchéité à l'eau

BATIMENT ET GENIE CIVIL - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU**Essais de résistance au feu***(ex domaine 77-4 : Essais de comportement au feu – Essai de résistance au feu)*

Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Propriétés mesurées
Membranes de protection horizontales	Vérifier l'efficacité de la protection d'une structure horizontale en acier, bois ou béton	NF EN 13381-1 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Forces Masse volumique Épaisseur
Membranes de protection verticales	Vérifier l'efficacité de la protection d'une structure verticale en acier, bois ou béton	NF EN 13381-2 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Forces Masse volumique Épaisseur
Protection appliquée aux éléments en béton	Vérifier la cohésion du produit avec le béton, mesurer les données pour le calcul de la résistance au feu de l'élément béton	NF EN 13381-3 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Déformations Forces Masse volumique Épaisseur
Protection passive appliquée aux éléments en acier	Vérifier la cohésion du produit avec l'acier, mesurer les données pour le calcul de la résistance au feu de l'élément acier	NF EN 13381-4 Arrêté du 22/03/2004 – Article 7	
Protection appliquée aux dalles mixtes béton/tôle d'acier profilée	Cohésion du produit avec les dalles mixtes, mesurer les données pour le calcul de la résistance au feu des dalles mixtes	NF EN 13381-5 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	
Protection appliquée aux poteaux métalliques creux remplis de béton	Cohésion du produit avec les poteaux mixtes, mesurer les données pour le calcul de la résistance au feu des poteaux mixtes	NF EN 13381-6 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	
Protection appliquée aux éléments en bois	Cohésion du produit avec le bois, mesurer les données pour le calcul de la résistance au feu de l'élément bois	NF EN 13381-7 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	

BATIMENT ET GENIE CIVIL - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU**Essais de résistance au feu***(ex domaine 77-4 : Essais de comportement au feu – Essai de résistance au feu)*

Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Propriétés mesurées
Systèmes de protection passive contre l'incendie en tunnel	Vérifier la cohésion du produit avec le béton, mesurer les données pour le calcul de la résistance au feu de l'élément béton	Guide CETU système de protection passive contre l'incendie	Pression Températures Déformations Forces Masse volumique Épaisseur
Portes, fenêtres et fermetures	Évaluer l'aptitude de la fermeture à empêcher le feu et la fumée de se propager d'un compartiment résistant au feu à un autre	NF EN 1634-1 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Jeux Déformations Rayonnement
Portes palières d'ascenseur	Évaluer l'aptitude de la fermeture à empêcher le feu et la fumée de se propager de la circulation aux cages d'ascenseur	NF EN 81-58 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression Températures Débits Analyse de gaz Étanchéité au feu (calibres)
Toitures exposées à un feu extérieur	Évaluer l'aptitude de l'élément à empêcher le feu de se propager d'un bâtiment à un autre	CEN/TS 1187	Masse volumique Épaisseur Vitesse Éclairement énergétique
Écrans de cantonnements	Évaluer l'aptitude de l'écran de cantonnement à s'opposer à l'écoulement latéral de la fumée et des gaz de combustion et à être stable au feu	NF EN 12101-1 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Température Pression Surface Débit Jeux
Dispositifs d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur	Évaluer l'aptitude de l'exutoire à désenfumer un local	NF EN 12101-2 Annexe G Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Température Surface

BATIMENT ET GENIE CIVIL - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU**Essais de résistance au feu***(ex domaine 77-4 : Essais de comportement au feu – Essai de résistance au feu)*

Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Propriétés mesurées
Ventilateurs, extracteurs de fumée et de chaleur	Vérifier la durée du fonctionnement du ventilateur de désenfumage soumis à des fumées dont la température est conventionnellement définie	NF EN 12101-3 Arrêté du 22/03/2004 modifié – Article 7	Pression différentielle Températures Débit extrait Vitesse moteur Tension Intensité Cos φ Puissance active
Ventilateurs de VMC	Évaluer la pérennité du fonctionnement du ventilateur soumis à des fumées dont la température est conventionnellement définie et apprécier sa durée maximum de fonctionnement	Arrêté du 22/03/2004 modifié Article 7 et Annexe 1 Chapitre 2 Paragraphe 2.4	Pression différentielle Températures Débit extrait Vitesse moteur Tension Intensité Cos φ Puissance active
Plafonds stables au feu (sans rôle de protection incendie d'éléments de structures)	Évaluer l'aptitude du plafond soumis au feu à conserver sa stabilité	Arrêté du 22/03/2004 Article 7 et Annexe 1 Paragraphe 2.5	Pression Températures Observation visuelle de chute d'éléments du plafond
Ponts	Évaluer l'aptitude du pont à s'opposer à la propagation du feu et de la fumée	OMI A754 [18]	Températures Pression Passage de flamme par inflammation coton Calibre
Cloisons	Évaluer l'aptitude de la cloison à s'opposer à la propagation du feu et de la fumée	OMI A754 [18]	Températures Pression Passage de flamme par inflammation coton Calibre

BATIMENT ET GENIE CIVIL - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU**Essais de résistance au feu***(ex domaine 77-4 : Essais de comportement au feu – Essai de résistance au feu)*

Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Propriétés mesurées
Portes	Évaluer l'aptitude de la porte à s'opposer à la propagation du feu et de la fumée	OMI A754 [18]	Températures Pression Passage de flamme par inflammation coton Calibre
Revêtement	Évaluer la capacité du revêtement à protéger les matériaux placés derrière	OMI A754 [18]	Températures Pression Passage de flamme par inflammation coton Calibre
Plafond	Évaluer la contribution du plafond à s'opposer à la propagation du feu et de la fumée	OMI A754 [18]	Températures Pression Passage de flamme par inflammation coton Calibre
Passage de câble	Mise à l'essai des fenêtres, des volets incendies, des passages de tuyau et des passages de chemin de câble	OMI A754 [18]	Températures Pression Passage de flamme par inflammation coton Calibre
Tuyau en matière plastique	Évaluer l'aptitude des circuits de tuyautage à conserver sa robustesse et son intégrité lorsqu'il est exposé à un feu	OMI A753 [18]	Températures Pression Passage de flamme par inflammation coton Calibre

UNITE TECHNIQUE N°2 : ETUDES ET ESSAIS REACTION AU FEU (RA)
--

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU Essais de comportement au feu <i>(ex domaine 77-1 : Essais de comportement au feu – Essai de réaction au feu sur matériaux de construction et d'aménagement destinés au bâtiment)</i> # DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC (1)	Spécifications techniques harmonisées
Matériaux rigides ou rendus tels (matériaux de revêtement collés) de toute épaisseur et matériaux souples d'épaisseur supérieure à 5 mm	- Temps et durée d'inflammation (s) - Hauteur de flamme (cm)	Détermination du comportement au feu d'un matériau soumis à l'action d'une source de chaleur rayonnante	NF P 92-501 NF P92-511 NF P92-512	/	/
Matériaux souples d'épaisseur inférieure ou égale à 5 mm	- Temps et durée d'inflammation (s) - Longueur détruite de produit (cm)	Détermination du comportement au feu d'un matériau soumis à l'action d'un rayonnement calorifique et de gaz chauds balayant la surface des éprouvettes	NF P 92-503 NF P92-511 NF P92-512	/	/
Matériaux non destinés à être collés sur un subjectile	- Durée d'inflammation (s) - Vitesse de propagation de flamme (mm/s)	Détermination du comportement au feu d'un matériau soumis à l'action d'un brûleur à gaz	NF P 92-504 NF P92-511 NF P92-512	/	/
Matériaux thermofusibles	- Temps et durée d'inflammation (s) - Observation de la chute de gouttes enflammées ou non - Inflammation de la ouate de cellulose	Détermination du comportement au feu d'un matériau fusible soumis à l'action d'une source de chaleur rayonnante	NF P 92-505 NF P92-511 NF P92-512	/	/
Matériaux de construction	- Temps (s) - Masse (g) - Température (°C) - Pouvoir calorifique supérieur (MJ/kg)	Détermination du pouvoir calorifique supérieur d'un matériau	NF EN ISO 1716 NF P92-511 NF P92-512	X	Caractéristiques horizontales relatives aux essais au feu des produits de construction
Produits de construction	- Temps et durée d'inflammation (s) - Hauteur de flamme (mm)	Détermination de l'allumabilité des produits de construction par incidence directe d'une petite flamme sous éclairage énergétique zéro	NF EN ISO 11925-2	X	

BATIMENT ET GENIE CIVIL / PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU					
Essais de comportement au feu					
<i>(ex domaine 77-1 : Essais de comportement au feu – Essai de réaction au feu sur matériaux de construction et d'aménagement destinés au bâtiment)</i>					
# DECISION N°768/2008/CE-RPC (UE 305/2011) – LAB REF 33					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC (1)	Spécifications techniques harmonisées
Produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Temps et durée d'inflammation (s) - Longueur détruite de produit (mm) - Propagation de flamme (mm) - Flux énergétique (Kw/m²) - Valeur de fumée intégrée (%/min) 	Détermination du comportement au feu, de la propagation de flamme et du développement de la fumée des systèmes de tous les types de revêtements de sol montés horizontalement et exposés à un gradient de chaleur rayonnante dans une chambre d'essai	NF EN ISO 9239-1	X	Caractéristiques horizontales relatives aux essais au feu des produits de construction
Produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Dégagement de chaleur (MJ) - Quotient du débit calorifique (W/s) - Quantité de fumée (m²) - Taux de développement de la fumée (m²/s²) - Temps et durée d'inflammation (s) - Propagation de flamme (mm) 	Détermination de la performance de réaction au feu des produits de construction exposés à la sollicitation thermique provoquée par un « Single Burning Item » (SBI) (Objet Isolé en Feu (OIF))	NF EN 13823	X	
Produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Température (°C) - Masse (g) - Temps et durée d'inflammation (s) 	Détermination des performances d'incombustibilité des produits de constructions homogènes et des composants substantiels des produits de construction hétérogènes	NF EN ISO 1182	X	
Produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Débit calorifique - Taux de dégagement de fumée - Taux de perte de masse 	Eprouvette orientée horizontalement et exposée à des niveaux d'éclairement énergétique contrôlés au moyen d'une source externe (cône chauffant)	NF ISO 5660-1	/	/

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr.

Date de prise d'effet : **01/10/2018**
Date de fin de validité : **30/09/2023**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Marie HERBAUT

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0301 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr